

Perwez, le 16/05/08.

Développement Rural – Berloz

Compte rendu de la réunion de la CLDR du 18/06/08 en la salle de l'Administration communale de Berloz

Copie envoyée à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
- les participants ;
- l'auteur Tr@me, Cécile Schalenbourg ;
- la FRW.

Présents :

Pour la Présidence de la CLDR : *Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul*
Membres : *Arnold Huens, Jean-Louis Gilles, Paul Jeanne, Véronique Hans, Françoise Lenart, Pierre Joris, Françoise Caudron, Alain Happaerts*
Pour la Commune : *Benoît Degrange*
Pour Tr@me: *Cécile Scalenbourg, Laurent Vrancx*
Pour la FRW : *Jocelyne Van Lierde, Vincent Legrand.*

Excusés :

Michael Deprez, Viviane Es, Jacques Bertho, Yves Degueldre, Jeanne-Marie Burton, Pierre Stainier.

Jocelyne prévient que la seconde réunion de la CLDR plénière prévue ce 24 juin sera déplacée au 3 juillet à 19h30' afin que Mme Rahier de la DGA – Région wallonne puisse y assister.

1. Accueil et approbation du compte rendu de la réunion de la CLDR du 15 mai 2008 - le compte rendu est approuvé.

La fiche projet n°17 « groupement d'achat citoyen » n'a pas été envoyée.

La gagnante du concours « appellation de la future maison rurale » est Madame Françoise Caudron avec l'appellation « la maison de la Berle ». Ses bons lui sont remis en fin de séance après une pluie de bravos.

2. Présentation des 19 fiches du lot 1 et état de situation de l'avancement de ces fiches.

Cécile Schalenbourg reprend les 19 intitulés des fiches retenues pour le lot1.
Il est prévu de leur donner une priorité dans le temps lors de la prochaine séance. L'auteur fera une proposition en fonction de critères techniques, de faisabilité financière, de présence

ou non de porteur de projets, d'urgence de réalisation, etc.

Plusieurs projets pourront être menés de front. Tous les projets ne demandent pas l'octroi d'une convention DR pour démarrer.

Mr Jadoul signale que le receveur communal a été chargé d'étudier la capacité financière d'emprunt de la commune dans les années à venir.

FPs du lot 1

17	Groupement citoyen d'achat "énergies propres"
5	Acquisition et aménagement d'un bâtiment destiné à devenir une Maison rurale (Dexia)
11	Création et animation d'un Espace Public Numérique
25	Image de la commune de Berloz
43/41/42/43 / 30 axe agri	Cellule "communication" au sein de l'administration communale (Installation de panneaux d'affichage dynamique / Actions et d'outils d'expression des attentes / Welcome Pack / Cellule de valorisation de l'agriculture)
31	Agriculteurs/citoyens : Création et animation d'un verger communautaire
84/50	Aménagement du site du Fond de Villeroux et création d'une maison de village à Crenwick
3	Developpement des services de proximité sur la commune
21/18	Plan d'actions communal pour la maitrise de l'énergie (Formation Guides énergie / Point d'information et de conseil en matière de construction passive et d'énergie renouvelable)
26	Programme d'information, de sensibilisation et d'actions en matière de logement
36	Groupes de rencontres entre parents sur les difficultés qu'ils ont à éduquer leurs enfants
12	Création d'une zone artisanale sur l'ancien site de la gare à Corswarem
22	Cahier des charges "énergie et environnement" à destination des bâtisseurs, rénovateurs et lotisseurs
44B	Comité de gestion des salles communales
81	Schéma de structure communal
46	Aménagement du site Li Vi Quarem en maison de village
47	Aménagement de l'ancienne école de Rosoux en maison de village
55/67	Circuit de voies lentes (pédestre et cycliste)
53	Entretien des ruisseaux et des rives

3. Réflexions sur les fiches projet qui ont demandé un travail de la part de l'auteur.

A. *Fond de Villeroux à Crenwick :*

Tr@me retrace les objectifs du projet et les grandes lignes de force des aménagements proposés. Mr Vrancx, architecte présente quant à lui les détails des aménagements prévus (voir feuilles annexes) ainsi que l'estimation prévue. D'une façon générale, le projet est adopté hormis ces quelques remarques :

- Il faudra bien étudier le modus vivendi quant à la réservation, l'attribution, la gestion et l'entretien du site. Le lien avec la fiche n° 44b est capital.
- Le site doit rester accessible à tout habitant de l'entité.
- Une proposition de bien réfléchir l'espace jeux des petits en terme de sécurité (haies, clôture, etc.)
- Pour la partie boisée, il faut aller assez vite avec Mme Colon pour dessiner les cheminements et ainsi éviter des plantations mal placées.
- Pour le boisement, la question sur le co-financement sera posée à Mme Rahier sur la possibilité d'arriver à 80 % de subventions en sus de la DNF.

- L'estimation est de 172000 € tous frais compris.

B. Site de l'école de Rosoux :

Idem, Tr@me présente les objectifs et les grandes tendances du projet. Laurent Vrancx présente les aménagements prévus.

Le projet est adopté avec les remarques suivantes :

- Il n'y a pas particulièrement de rosoutois impliqués dans la gestion de la future infrastructure. C'est lié bien sûr au fait qu'il n'y a plus de locaux à Rosoux depuis longtemps. Il faudra bien faire le lien avec la fiche n° 44b.
- La chanterie de coqs sera intégrée via la construction d'un préau au fond du terrain derrière la MCAE (15 mètres de long devraient suffire).
- Certains garages sont encore occupés, il faudra donc prendre contact avec les utilisateurs avant la démolition.
- Le projet est phasé en 2 parties :
 - i. Bâtiment et abords immédiats (estimation : 596000 €)
 - ii. Espace public (estimation : 21500 €)

C. Site de la salle « Li Vi Quarem » :

Idem, Tr@me présente les objectifs et les grandes tendances du projet. Laurent Vrancx présente les aménagements prévus.

Le projet a fait l'objet de quelques remarques importantes avant d'être adopté avec les remarques suivantes :

- Prévoir une acquisition de terrains complémentaires pour permettre du stationnement et une circulation par l'arrière.
- Une longue discussion a eu lieu sur la possibilité d'installer un chapiteau parallèlement au bâtiment (pas possible vu la courbe dessinée par le bâtiment). La solution prônée est la création d'une voile imperméable (bâche) de la forme de la terrasse qui puisse protéger la zone entre la cafétéria et le chapiteau.
- La porte de l'école devrait se situer dans la cour d'école (objectif de sécurité des enfants)
- Une demande sur la possibilité de financer l'enveloppe (ré agréage et toiture) du bâtiment complet y compris les 2 classes devra être faite à Mme Rahier de la DGA.
- Les phases sont :
 - i. Les abords à l'avant du bâtiment (estimation de 11000 €)
 - ii. Le bâtiment (estimation de 598000 €)
 - iii. Le parking (estimation de 7400 €)
 - iv. Les bâtiments annexes (estimation de 271000 €)

Les autres fiches seront vues à la prochaine réunion.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Vincent Legrand

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Madame Jocelyne Van Lierde
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 081/ 420 494 ou par courriel : j.vanlierde@frw.be*